



CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE (CACES®) CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ RECOMMANDATION R489 CATÉGORIES 1A-1B-3-5-7

PRÉ REQUIS

Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté correspondant à une des catégories de la recommandation R489,
Aucune expérience de conduite exigée,
Être âgé(e) de plus de 18 ans, (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
Savoir lire et comprendre le français

MODALITÉS

Accès à la formation : Entretien individuel

Délais d'accès : 14 jours minimum entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Évaluation : L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur. Les modalités d'évaluation en fin de formation sont : le QCM d'évaluation théorique et les examens pratiques sur Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté conforme à la R489. Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

INFORMATION SUR LA FORMATION

Durée : A partir de 7 heures, variant selon **la formation initiale et recyclage.**

Prix : Nous consulter

Date : Voir planification sur site www.fb-formation.com

Lieu : Formation sur les centres FB Parthenay ou Thouars .
Les Tests ont lieu uniquement sur le centre de Parthenay

Nombre de participants : Minimum ou Maximum – Nous consulter

Profil des intervenants : Formateurs reconnus. Testeurs CACES® certifiés.

OBJECTIFS SUR LA FORMATION

Registres spécifiques : RS5055 – RS5057 – RS5054 – RS5060

- Maîtriser les compétences théoriques nécessaires à la connaissance d'un engin de manutention à conducteur porté
- Savoir Manipuler les engins de manutention à conducteur Porté en respectant toutes les règles de sécurité

CONTENU DE LA FORMATION

Maîtriser les compétences théoriques nécessaires à la connaissance d'un chariot

- Statistiques des accidents de travail
- Dispositions réglementaire
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Les risques et sanctions liées à la prise de substances
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les différentes catégories de chariots à conducteur porté
- Prise de poste et fin de poste
- Les règles d'utilisation des chariots
- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- Recommandation CNAM R 489
- Les différents acteurs de l'entreprise / obligations
- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Les réactions en cas d'accident
- Les risques liés à l'utilisation des chariots
- Description, technologie et équipements des chariots
- Stabilité des chariots
- Les vérifications
- La signalisation

Savoir Manipuler les chariots en respectant toutes les règles de sécurité (selon les spécificité de chaque chariot).

- Équipement individuel de protection
- Vérification des documents
- Vérification du chariot
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe
- Prendre une charge au sol
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charge en piles
- Effectuer le stockage/déstockage à tous les niveaux d'un palletier
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
- Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement d'un véhicule
- Manutentionner une charge longue, un contenant origine contenant un liquide et une charge déformable
- Préparer une palette en hauteur
- Charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport
- Adopter un mode de conduite rationnel
- Fin poste

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos

Remise d'un support de formation.

Questions réponses, partage d'expériences.

Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s) R489,

Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R489

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

MORISSET Gilles

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation est remise aux stagiaires

En cas de réussite, cette formation permet aux participants d'obtenir un titre CACES® R489 des catégories visées.

Notre numéro de certificat organisme testeur **SGS** est la N°**ICSCAC0213** depuis le **22/06/2023** sauf pour la **catégorie 7**, qui est réalisée par un organisme extérieur certifié Testeur R489.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos locaux sont accessibles pour des personnes en situation de handicap. Nous contacter pour réaliser une étude personnalisée de votre projet de formation.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscriptions, merci de nous contacter :

Tél : 05.49.71.18.43 ou par courriel : accueil@fbformation.fr ou sur notre site <https://www.fb-formation.com/>
N°Siret 844 800 425 - NDA : 75790128579 - Certificat Qualiopi N° FR069188-1